Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: 5 (1902)
Heft: 228

Artikel: L'émigration aux Etats-Unis
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-251639

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 08.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

nous-mêmes, sa mort prématurée. Paix à sa belle âme ! »

G. Genocchi,
miss. du Sacré-Cœur.

* * *

Le R. P. Paul Bouellat est mort des suites d'un accident de cheval.

Le 20 janvier écoulé il écrivait à son père la lettre dont nous extrayons le passage suivant relatif à l'accident qui lui était arrivé :

Saint-Paul de Veifao (Nouvelle-Guinée.)
Mon bien cher papa,

« Vous imagineriez-vous que c'est de mon lit que je vous écris ce billet. Oui, le Bon Dieu m'a envoyé une petite épreuve ; je me suis cassé la jambe droite ensuite d'un accident de cheval. C'était le 13 décembre que j'étais appelé à Inarvi-Station à une heure de Veifao, par Mgr Boismenu. Je m'y rendis et couchai là. Le lendemain 14, désirant dire ma messe dans ma station, je sellai mon cheval de bonne heure et pris congé de Sa Grandeur vers 5 1/2 heures.

A moitié route d'Inarvi et de Veifao, mon cheval, par suite d'un faux pas causé par les mauvais chemins, tomba de côté contre un arbre ; ma jambe droite se trouva prise entre l'arbre et la selle et le choc causa la fracture de la jambe. Je restai encore quelque temps sur le bord de la route quand deux sauvages passant par là de bon matin, me trouvèrent. Ils coururent aussitôt au village et je fus transporté en filet dans une station.

Mgr de Boismenu ne tarda pas d'arriver. C'est bien lui qui fit le chirurgien et m'a remis la jambe en place. Depuis ce temps, c'est-à-dire 5 semaines, je suis cloué sur mon lit sans pouvoir bouger. Mon Dieu, je ne souffre pas, sinon de me voir inactif dans mon lit. Enfin, c'est la volonté du Bon Dieu. Je suis actuellement en voie de guérison. Encore 3 semaines et je pourrai sortir du lit et marcher avec des béquilles et dans un mois, je remonterai à cheval.

J'ai hésité, mon bien cher papa, à vous écrire plus tôt, je me suis décidé cependant à le faire, pensant que mon silence vous inquiéterait ».

Tout votre
Paul Bouellat,
miss S. C.

Le R. P. Louis Bouellat, son frère, également missionnaire du Sacré-Cœur à Barcelone, a reçu depuis une lettre datée du 30 janvier que le R. P. Meyer, miss. du S. C., lui adressait de Sydney au moment de s'embarquer pour la Nouvelle-Guinée et dans laquelle il lui annonce en ces termes la mort de son frère :

« Le Père Paul, après son accident et assez bien guéri en apparence, avait recommencé à dire la messe, sa jambe allant le mieux possible. Mais il fut pris d'une fièvre cérébrale qui dura 48 heures. Il mourut le dimanche matin, 16 février. »

R. I. P.

L'émigration aux Etats-Unis

Voici, pour les amateurs de statistique, un aperçu du mouvement de l'émigration européenne aux Etats-Unis, pour l'année 1901.

C'est l'Italie qui arrive en tête avec 134,000 émigrants. Puis vient l'Autriche-Hongrie, avec 113,000 ; puis la Russie, avec 85,000. Ce sont les trois gros contingents, mais qui représentent surtout une émigration pauvre.

Viennent ensuite : l'Angleterre (46,000 émigrants), la Suède (23,000), l'Allemagne (21.000,) la Norvège (12.000). Ce sont les contingents modérés, mais en général composés d'individualités plus cossues.

Les petits contingents sont ceux de la Roumanie (7,155) de la Grèce (5,910), du Portugal (4,165), du Danemark (3,655), de la France (3,150), des Pays-Bas (2,349,) de la Suisse (2,210), de la Belgique, 1,579, de l'Espagne (592).

Comme on le voit, la place que nous occupons est modeste. Il est vrai que nous ne tenons pas à voir nos compatriotes s'expatrier.

La statistique ajoute que les entraves mises à l'émigration par le gouvernement américain n'ont pas diminué le nombre des émigrants, mais qu'elles en ont abaissé la qualité. Merveilleux résultat, et qui montre l'efficacité des mesures administratives.

Pauvre diable !

Ce matin là, Claude Rougeron, le terrassier, ne put se rendre sur les chantiers du chemin de fer en construction à Foin-les-Choux ; il lui fut impossible de se lever ; une fièvre violente faisait battre ses tempes, ses jambes fléchissaient sous lui, il avait des éblouissements ; il envoya chercher un médecin qui, après l'avoir examiné, déclara qu'il était atteint de variole noire.

L'aubergiste qui logeait Claude lui signifia tout de suite qu'il ne voulait pas le garder, l'affection étant contagieuse, et courut prévenir le maire.

Le maire se gratta le nez, ce qui, à la ville comme au théâtre, indique la perplexité.

— Où voulez-vous que la commune le mette ? dit-il. Chez moi, peut-être ?

— Cela ne me regarde pas, répliqua l'aubergiste ; on vous a nommé maire, c'est pour nous tirer d'embarras.

— Cet ouvrier n'est pas de la commune, reprit le maire ; nous ne lui devons rien. Qu'il aille se faire soigner où il voudra !

— Evidemment ! s'écria l'adjoint.

— Il faut l'expulser, dit l'aubergiste.

— Mais où l'envoyer ?

— Il faut l'envoyer dans sa commune, opina l'adjoint,

Parfait ! s'écria le maire, enchanté de se débarrasser de ce malade gênant.

— Il est de Saint Geni-les-Madriers, dit l'aubergiste, à trois heures de Foin.

— On va l'y diriger, dit le maire ; chacun les siens.

Il vint trouver le terrassier ; il lui expliqua que l'aubergiste ne voulait pas le garder, qu'il serait beaucoup mieux dans son pays, et qu'on allait l'expédier à Saint-Geni.

— Je ne pourrai jamais faire le voyage, murmura le varioleux.

— Mais si, mon ami, trois petites heures de chemin de fer, c'est bien vite passé ; on vous placera dans un coin ; la commune vous avancera le voyage, le maire de Saint-Geni remboursera.

Malgré son état, le malheureux dut s'habiller et se rendre à la gare ; un garçon d'écurie l'accompagna et le hissa dans un wagon de troisième classe.

Quand le terrassier arriva à Saint-Geni, son état avait empiré. Pouvant à peine se soutenir, dévoré par la fièvre, grelottant, il se rendit à la mairie.

L'instituteur le reçut.

— Qu'est-ce que vous demandez ? interrogea-t-il.

— Je demande à parler à monsieur le maire.

— Il est dans les champs, il ne reviendra pas avant le soir.

— Je suis malade ; j'ai la petite vérole noire.

— La petite vérole noire ! s'écria l'instituteur ; restez dehors, n'allez pas nous contaminer.

Le terrassier raconta son histoire.

— C'est incroyable, dit l'instituteur, que l'on vous ait fait voyager étant atteint d'une maladie contagieuse ; c'est contraire à toutes les lois de l'hygiène.

— On n'a pas voulu me garder parce que je ne suis pas de la commune, je suis de Saint-Geni. Je suis bien malade ; faites-moi donner un lit, je vous en prie.

— Comme vous y allez ! Je n'en ai pas de lit ; il n'y a pas d'hôpital ici. Je vais envoyer chercher le maire. Attendez dehors.

— Mon Dieu que je souffre ; je ne pourrai jamais attendre.

— On n'aurait pas dû vous faire partir.

Après trois longues heures, le maire arriva ; l'instituteur le mit au courant de ce qui se passait.

Le maire fut très embarrassé.

— On va vous conduire chez vos parents, dit-il.

— Je n'en ai plus, ils sont morts.

— Vous avez de la famille, des oncles, des tantes, des cousins ?

— Je ne m'en connais point. Ah ! je suis bien malade.

— Mais nous ne pouvons pas vous garder, que diable ! Qui voulez-vous qui vous soigne ?

— Mon Dieu, qu'est-ce que je vais devenir ?

— Il n'y a pas d'hôpital à Saint-Geni, reprit l'instituteur ; c'est de la folie de vous avoir envoyé ici.

— Ne me laissez pas dehors, je vous en prie !

— Que faire ? mille diables, dit le maire.

— Si on le dirigeait sur la sous-préfecture ? opina l'instituteur.

— C'est une idée ! s'écria le maire, heureux de se débarasser de ce compatriote dangereux. Vous allez vous rendre à Bois-les-Chênes, je vais vous donnner une lettre pour le maire ; il vous fera entrer à l'hôpital où vous serez bien soigné.

— Je n'en puis plus, dit le terrassier ; ne me faites plus voyager, je n'arriverai pas.

— Un peu de patience, mille diables ! Le train part à sept heures, dans deux heures vous serez au port.

Escorté par le garde-champêtre, le malheureux dut reprendre le train. Son état empirait d'heure en heure. Il arriva à neuf heures du soir à la sous-préfecture. Rassemblant ses forces, espérant enfin être au terme de ses souffrances, il s'achemina vers l'hôpital.

Il remit la lettre du maire de sa commune au concierge.

— A cette heure, lui dit ce dernier, il n'y a personne à l'hôpital, je ne peux pas vous recevoir. Allez à la mairie faire régulariser vos pièces et apportez-moi un billet d'entrée.

Le terrassier se traîna jusqu'à la mairie ; elle était fermée. Il demanda à parler au secrétaire qui, dérangé dans son sommeil, le reçut fort mal.

— Vous prendre à l'hôpital ! s'écria-t-il. Est-ce qu'il se moque de nous, votre maire ? On n'entre pas à l'hôpital comme dans une auberge. Revenez demain matin et pas avant neuf heures.

— Où voulez-vous que j'aille ? demanda le malade. Je vous en prie, faites-moi donner un lit.

— Où voulez-vous que j'en prenne ? Cherchez, c'est votre affaire.

Et il lui ferma la porte au nez.

Le malheureux chercha en vain un hôtelier qui voulût de lui, toutes les portes restèrent closes ; il avisa une maison en construction, il s'étendit sur un plancher. Au jour, il se leva, brisé, plus malade que jamais et il revint à la mairie. Il n'était que sept heures, il dut attendre